



L'autonomie du droit d'action

Par **Eli0402**, le **09/02/2021** à **20:21**

Bonjour,

J'ai une dissertation à effectuer en procédure civile : L'autonomie du droit d'action.

Je sais qu'il y a eu de nombreuses controverses autour de cette notion notamment en doctrine.

Depuis l'article 30 du Cpc, le débat semble avoir pris fin. Le droit d'action est un droit subjectif autonome , qui doit être distingué notamment des droits substantiels.

Cependant, je n'arrive pas à trouver comment effectuer un plan et encore moins des sous parties

Si vous avez quelques idées je serai vraiment reconnaissante, merci !!